

Aide aux manifestations scientifiques organisées en 2026
Université Toulouse Jean Jaurès

Objectif : Assurer une visibilité et une valorisation de l'activité scientifique des unités de recherche par le soutien à l'organisation de manifestations scientifiques.

Modalités :

- Un Vade Mecum a été réalisé pour faciliter l'élaboration des dossiers de colloques. Il prend en compte les différentes informations demandées par les collectivités territoriales et les ministères. Un Vade Mecum bien préparé permet de regrouper toutes les données scientifiques et financières de ces manifestations (thématiques, intervenants extérieurs français et étrangers, intervenants locaux, subventions, publications, etc). Vous pouvez annexer toute information utile au dossier qui est disponible sur l'ENT ou au CPRS.
- La demande de soutien d'une manifestation scientifique doit se faire l'année précédant le déroulement de la manifestation. (N-1)
- Le dossier doit être envoyé par mail :
>à la vice-présidence commission de la recherche : vp-cr@univ-tlse2.fr
>ainsi qu'au CPRS : cprs@univ-tlse2.fr

Procédure :

- Lancement de l'appel à soutien par la Commission de la Recherche
- Examen de tous les dossiers par la commission d'examen 'colloques' composée d'au moins 6 membres de la Commission de la Recherche
- Désignation d'un rapporteur par dossier
- Décision de la Commission de la Recherche plénière, en lien avec l'évaluation des rapporteurs

Le porteur de projet devra fournir un rapport financier et scientifique à la Commission de la Recherche en fin de colloque.

Critères :

- Vérifier la pertinence et la qualité scientifique
- Apprécier les retombées pour le laboratoire et l'Université Toulouse Jean Jaurès
- Vérifier le réalisme des budgets
- Importance et rayonnement de la manifestation
- Nombre de participants attendus
- Dates (éviter la simultanéité)
- Moyens logistiques (importance des tâches de secrétariat et d'intendance) ...

Contacts :

Pour toute information s'adresser au CPRS

cprs@univ-tlse2.fr